



## **Rapport d'activité 2011**

*artos est une association à but non lucratif créée en juillet 1996. artos a pour but de développer un esprit de collaboration et d'échange au sein des associations et des institutions culturelles, offrir un service d'information concernant l'ensemble des activités artistiques et techniques, développer tout autre secteur pouvant faciliter la circulation des personnes, du matériel, de la formation et des connaissances liées au spectacle.*

## **artos investie d'une nouvelle mission**

Le 28 juin 2011, nous avons convié une quinzaine de professionnels de Suisse romande (administrateurs, directeurs, techniciens, etc.) à débattre des missions de notre association et à dessiner les grandes options qui devront marquer l'avenir. Après 15 ans d'existence, la question de notre « identité » méritait d'être posée. Les conclusions qui se sont dégagées de ce « brainstorming » ont confirmé l'axe qui fait à la fois l'originalité et la force d'*artos* dans le milieu du spectacle : tenir « le fils rouge informatif et formatif » qui nourrit son dynamisme, et surtout, assurer son indépendance.

Les participants ont souligné l'importance de la structure « araignée » d'*artos* qui se déploie dans toute la Suisse romande, lui assurant un réseau et donnant ainsi un « visage » à l'association pour toutes celles et ceux qui travaillent aux côtés des artistes dans les arts de la scène. Ce réseau permet à notre association d'être à l'écoute des besoins et d'y répondre en collant à la réalité.

Dans le domaine de l'information notamment, ont ajouté les participants, *artos* doit renforcer sa visibilité et développer de nouveaux moyens au service des professionnels : activités à mieux promouvoir, annuaire à rendre plus visible, outils administratifs à mettre à disposition sur notre site, newsletter à diffuser plus fréquemment et plus largement. Le travail ne manque pas !

Dans le secteur de la formation, il est suggéré des partenariats quand c'est possible, mais sans qu'*artos* ne perde son identité. C'est ce qui se passe avec le nouvel apprentissage de techniscéniste, qui a démarré en août 2011 : le canton de Vaud organise ce CFC pour la Suisse romande et la Haute Ecole de théâtre de Suisse romande (HETSR) en assure la partie scolaire. Quant à notre association, elle a été investie du rôle d'« organisation professionnelle de référence », c'est-à-dire d'interlocuteur des cantons et de la Confédération. Elle a désormais pour mission de promouvoir cette nouvelle formation et de mettre sur pied un autre aspect de celle-ci : les cours interentreprises.

C'est en s'appuyant sur notre réseau et sur des professionnels prêts à s'engager que nous assumons avec confiance cette nouvelle mission. Pour donner toutes les chances à ce nouveau CFC de réussir, nous avons demandé à l'Union des théâtres romands (UTR) et du Pool des théâtres de nous appuyer. Ce à quoi ils se sont engagés.

Nous progressons donc grâce à tous ceux qui nous soutiennent, sans oublier le Comité de l'association ainsi que les cantons et les villes qui suivent notre travail avec grande attention. Nous les remercions vivement.

Daniel Wicht  
Président

Claude Farine  
Administrateur

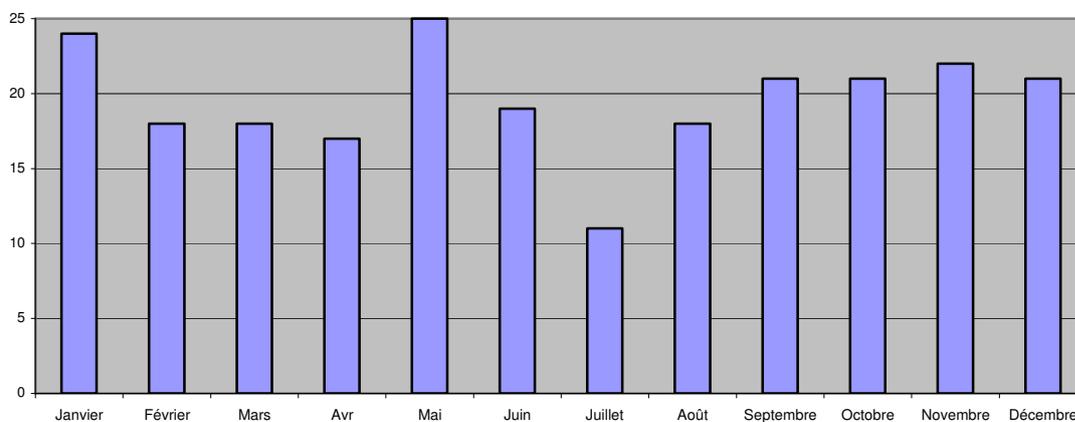
Le secteur de *l'information* est un des deux domaines-clé de l'association *artos*. Trois missions sont développées en direction des professionnels dans ce secteur :

**a) le Service d'information** : très fréquemment, des techniciens, des administrateurs, des responsables de compagnie nous téléphonent, nous écrivent pour avoir un renseignement - en particulier sur les assurances sociales -, obtenir un modèle (statut d'association, contrat) ou savoir comment il faut traiter l'impôt à la source. Cette « hotline » est ouverte à tous les professionnels, membres ou pas, et requiert parfois des recherches avant de pouvoir donner une réponse.

**b) la plateforme de l'emploi** : service unique en Suisse, elle continue à se développer et est devenue *la référence dans le domaine culturel* en Suisse romande. Plus de 900 professionnels (+50) reçoivent nos « alertes mail » (publication d'une annonce) dans le domaine des offres et environ 700 dans celui des demandes d'emploi.

En 2011, nous avons publié **235 annonces d'emploi (offres et demandes)** contre 215 en 2010 (+9.3%). L'immense majorité sont des offres d'emploi, soit 229 (contre 211 en 2010). La recherche de personnel se concentre d'abord dans le secteur de l'administration (59 dans l'administration pure, 28 dans celui de la promotion, diffusion et la communication). Puis vient la technique (40) enfin les secteurs divers (44) (enseignant, web développeur, programmeur, réalisateur vidéo, juriste, etc.).

**235 annonces d'emploi publiées en 2011 sur artos**



**c) l'Annuaire romand du spectacle** : cet important outil de travail qui a été créé par *artos* dès 1998 sur son site, et a fait l'objet de 3 éditions papier (1998/1999, 1999/2000 et 2003). Dès 2007, il a été complètement refondu, avec l'aide du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), de BASIS et de l'AVDC (Association vaudoise de danse contemporaine) et a bénéficié de la collaboration des associations de danse suisses. La base de données, à fin mars 2012, comptait **4129 personnes** et **2117 structures** ! Cet instrument très précieux mériterait maintenance et développement, une visibilité accrue aussi, mais nous n'avons pas encore réussi à assurer le financement.

De même, une **4<sup>ème</sup> édition papier** a été publiée en 2009 (700 pages), vendue encore à 57 exemplaires en 2011. Au total, l'Annuaire a été diffusé à environ 1500 exemplaires jusqu'ici.

Le pari est réussi, et largement ! En lançant le projet de **Bibliothèque des métiers du spectacle** en avril 2010, nous avons fait appel au milieu culturel romand pour trouver le financement des 500 premiers livres qui y prendraient place. Deux ans plus tard, l'objectif est largement atteint. A fin mars 2012, **ce sont 114 professionnels, compagnies, lieux culturels, institutions, fondations ou collectivités qui ont parrainé 542 ouvrages pour la future Bibliothèque.** Ce succès montre l'intérêt suscité par ce projet auprès des professionnels au sens large du terme.

Il revêt une importance capitale pour *artos*. Pour la première fois, techniciens, costumiers, scénographes et décorateurs, pour ne citer qu'eux, disposeront d'ouvrages de référence sur lesquels ils pourront s'appuyer. Car le fonds regroupera 10 secteurs différents: lumière, son, costumes, coiffure et maquillage, image et vidéo, scène et machinerie, construction de décors, prévention dans le domaine de la santé et de la sécurité, gestion culturelle et politique culturelle. Et puis, comme les études dans le domaine de la politique culturelle sont assez rares en Suisse romande, nous avons choisi de mettre en valeur les travaux réalisés dans le cadre du Diplôme en gestion culturelle. Une cinquantaine d'entre eux ont déjà été réunis sur un total de 120 environ. Enfin, les mémoires rédigés par les 19 techniciens romands porteurs Brevet fédéral de technicien du spectacle pourront également être consultés.

Une fois opérationnelle, la Bibliothèque des métiers du spectacle intéressera d'abord notre public proche : les apprentis techniscénistes, les techniciens qui prépareront un Brevet, les participants au Diplôme. Mais ils pourront également servir à un public plus large, notamment aux étudiants comédiens de la Haute école de théâtre. Ce d'autant plus que le fonds sera partie intégrante de la Bibliothèque de la Manufacture.

La création de la Bibliothèque aura ainsi pris deux ans. C'est François Weber, qui avait réalisé son mémoire de bachelor dans le cadre de la Haute école de gestion de Carouge sur ce projet, qui s'est employé à la mettre en place. Le financement de son poste a été rendu possible grâce à la générosité de la Loterie romande, des fondations Göhner et Sandoz, du Pourcent culturel Migros ainsi que de la Fondation Fern Moffa / Société académique vaudoise.

Cela étant, la Bibliothèque ne vivra pas sans animations et « perches tendues ». Il est ainsi prévu d'instaurer un prêt par poste, de lancer une Newsletter et de prévoir quelques animations et conférences. Le vernissage est prévu à la fin du printemps.

Les deux formations continues que nous avons lancées en 2000, le Brevet fédéral de technicien du spectacle et le Diplôme en gestion culturelle, entrent dans une phase de redéfinition, qui oblige *artos* à faire une pause dans ces cursus.

C'est le cas pour le **Brevet fédéral de technicien**, dont la révision, à la demande de l'Office fédéral de la formation (OFFT), a démarré à l'automne 2011. A l'initiative *d'artos* et de l'Association des techniciens de théâtre (ASST), notre consoeur suisse-alémanique, deux ateliers bilingues ont réuni des techniciens des deux côtés de la Sarine en octobre et en décembre. Il s'agissait de redéfinir les « compétences opérationnelles » que devront maîtriser les techniciens dans le cadre du nouveau Brevet. Une nouvelle définition de la profession sera établie ainsi qu'un profil de qualification, enfin un nouveau règlement du Brevet. Pourquoi cette démarche ? Parce qu'en 10 ans, le savoir-faire dans le domaine de la technique a évolué, les processus se sont largement informatisés et la vidéo est entrée en force dans le spectacle vivant. De plus, le démarrage du CFC de techniscéniste nécessitait un repositionnement. Ce nouveau Brevet devrait être opérationnel dès 2013.

En attendant, les techniciens qui n'ont pas terminé leur cursus dans le cadre de l'ancien Brevet ont jusqu'en 2015 pour boucler leur travail. De plus, *artos* a décidé de ne plus organiser de modules, pour s'investir totalement dans la révision. Deux modules ont encore été mis sur pied en 2011 pour ceux qui terminaient leur cursus : « Lumière » suivi par 12 participants, et « Scène » auquel seuls 9 techniciens ont pris part. Et pour donner une dernière chance à ceux à qui, outre le mémoire final, il manquait un des modules, la Commission AQ va mettre sur pied des examens de rattrapage. Par ailleurs, pas moins de 25 techniciens, qui n'ont pas rédigé leur mémoire, seront encouragés à terminer leurs études avant la date butoir.

Après sept sessions successives, le **Diplôme en gestion culturelle** va également s'octroyer un temps d'arrêt d'une année pour redéfinir le programme et renouveler l'équipe des intervenants si nécessaire. La 7<sup>ème</sup> session, qui compte 25 participants, se terminera en septembre 2012 avec la défense des travaux de fin d'étude.

Pour rappel, le Diplôme est la seule formation spécialisée de ce type en Suisse romande. Le cursus dure dix-huit mois. Outre une réflexion sur les politiques et les pratiques culturelles, elle permet aux participants d'acquérir des compétences spécifiques (économie et droits liés à la culture, comptabilité, etc.) et de développer des outils de management culturel. Enfin, elle est une formidable occasion pour les étudiants de se créer un réseau.



Depuis août 2011, c'est une réalité : les jeunes Romands peuvent se former dans la technique du spectacle. Une première volée de 13 techniscénistes venus de tous les cantons (à l'exception du Jura) ont démarré leur apprentissage dans sept théâtres et six entreprises prestataires de service en Romandie. Mais ce n'est qu'un début : cette formation initiale, qui durera 4 ans, ne sera pleinement opérationnelle que quand cette volée 2011-2015 passera ses examens finaux. Un premier bilan pourra alors être établi.

*artos* assume là une nouvelle mission, plus importante qu'il n'y paraissait au début. Le canton de Vaud a donc accepté, à notre demande, d'organiser cet apprentissage pour les autres cantons romands et la partie française du canton de Berne. Il a confié l'école à la Haute école de théâtre de Suisse romande, la Manufacture. Tâche qui est loin d'être négligeable : les apprentis suivent en effet 2 jours de cours les deux premières années, 1 jour les deux dernières. Et tout est à construire : trouver les intervenants, rédiger les contenus, façonner le programme.

Dans ce contexte, l'association *artos* devient « **l'association professionnelle de référence** », c'est-à-dire l'interlocuteur principal de la Confédération et des cantons. Elle sera ainsi chargée de promouvoir ce nouveau métier et d'organiser **sept cours interentreprises**. Ces ateliers pratiques thématiques (son, lumière, scène, vidéo, médias, effets spéciaux et prévention de la sécurité) s'organisent sur les 3 premières années. L'objectif est en effet de **former des techniciens polyvalents**, capables d'occuper les fonctions les plus courantes dans un théâtre ou lors d'un événement.

Mais avant cela, *artos* a tout d'abord mis en place les instruments nécessaires au fonctionnement de la formation. Nous avons nommé un **Commissaire d'apprentissage romand**, qui a été reconnu par tous les cantons. C'est lui qui valide les lieux qui souhaitent engager un apprenti, puis qui leur rendra visite. C'est **Eric Gasser**, technicien indépendant lausannois doué d'une grande expérience, qui assume cette fonction. Nous avons également constitué une **Commission romande d'apprentissage**, chargée de superviser cette formation.

Cette mise en route ne se fait cependant pas sans peine. Pour faire fonctionner à satisfaction ce cursus, nous sommes en face d'une double difficulté : pouvoir indemniser un minimum les membres la Commission romande, et rétribuer correctement le Commissaire qui se déplace de Sion à Genève en passant par Neuchâtel. Attachés à une approche romande, nous sommes confrontés à une disparité importante des rétributions dans les différents cantons. Or, à nos yeux, seul un Commissaire romand peut assurer la cohérence de la formation pratique de ce métier.

Pour tenter de résoudre cette question financière, nous avons demandé au terrain, c'est-à-dire aux théâtres, de nous soutenir. L'Union des théâtres romands (UTR) qui regroupe les grandes institutions, et le Pool des théâtres, ont répondu positivement à notre appel à l'aide. A la faveur d'un prochain changement de statuts d'*artos* (accepter les membres collectifs), ils pourront même être représentés dans notre association. Une démarche similaire sera faite auprès des entreprises.

Les nouvelles formations courtes que nous avons lancées en 2010 pour élargir notre offre dans le domaine administratif ont rencontré un très grand succès en 2011. Cet attrait pour ces formations tient certainement au désir des professionnels travaillant dans la gestion de projets de mieux maîtriser tous les aspects de l'accompagnement d'un projet. Ainsi:

- le cours de « *Comptabilité pour les compagnies et les associations du spectacle vivant* », donné sur 6 demi-journées (24 heures), a rencontré à nouveau un grand succès au point que nous l'avons mis sur pied à deux reprises, au printemps et à l'automne (15 participants chaque fois) ; cette formation se terminait par l'initiation, pour ceux qui le souhaitaient, au fonctionnement d'un logiciel qui facilite la tenue d'une comptabilité. John Voisard, directeur adjoint à Arc en Scènes à La Chaux-de-Fonds, est très apprécié comme pédagogue ;
- de même, le cours « *Eléments de droit utiles dans le domaine du spectacle vivant* », a également été mis sur pied à l'automne (16 participants). Dans ce cas, nous avons fait appel à des praticiens pour éclairer les différents aspects de la question (contrat de production et de diffusion, contrat de travail, droit d'auteur dans le domaine de la musique et du théâtre).

Vu le succès qu'elles rencontrent, ces formations courtes seront probablement développées dans les domaines où nous sommes souvent sollicités (par exemple l'engagement des artistes étrangers et les documents qui leur sont liés).

Huit ans après avoir été imaginé, le cours de *Sensibilisation à la gestion de projets culturels* continue à susciter l'intérêt. Il est une « porte d'entrée » pour administrer et animer un projet artistique ou culturel. Cette formation se focalise en principe sur les arts de la scène, mais des participants investis dans d'autres domaines (musique, photographie...) y participent également.

En 2011, deux cours ont été organisés, l'un à **Carouge** au printemps pour les Genevois (10 participants), l'autre à **Lausanne** en septembre pour le reste de la Suisse romande (16 participants).

## PREVENTION LIEE A LA SANTE ET A LA SECURITE

---

Deux thèmes ont dominé le travail de la Solution *artos-ERGO*rama en 2011 : d'une part la diffusion du dépliant sur le temps de travail, d'autre part une réflexion sur les incidents / accidents sur les lieux de travail.

Le dépliant « **Temps de travail dans le spectacle : ce qu'il faut savoir** » a été largement distribué, non seulement aux membres de la Solution, mais également aux autres lieux culturels de Suisse romande. Il a parfois provoqué des débats vifs à l'intérieur des structures, ce qui était un des buts recherchés. La Commission technique a ensuite souhaité poursuivre la réflexion avec les directeurs techniques, qui organisent les plannings de travail, sur les points de friction entre la loi et la pratique. Un sondage a été effectué concernant les dépassements dans l'horaire de travail (par jour, par semaine), le respect du nombre de jours consécutifs autorisés, celui du repos minimum quotidien et hebdomadaire. Face aux difficultés, des pistes ont également été suggérées. Les résultats de ce sondage ont servi de base à des réunions à Genève et Lausanne à ce sujet début 2012.

L'autre thème intéressant, analysé lors d'une réunion des correspondants de sécurité (1), a porté sur les causes des incidents /accidents sur les lieux de travail. Au moyen d'une méthode intitulée « l'arbre des causes », les techniciens ont décortiqué des faits survenus sur leur lieu de travail. Cette démarche a permis une prise de conscience sur l'origine souvent cachée des incidents / accidents.

Durant l'année 2011, deux cours ont été proposés aux techniciens de la Solution. Le premier portait sur **les risques du travail en hauteur**. Il a eu lieu le 6 juin au Théâtre du Passage à Neuchâtel en collaboration avec la société Altimum et a réuni 17 participants. Un 2<sup>ème</sup> cours était prévu au Théâtre de Carouge sur **les risques de l'amiante**. Il a été annulé faute d'un nombre d'inscriptions suffisantes.

Rappelons que la Solution type de prévention en matière de sécurité au travail a été lancée en 2001 par notre association en collaboration avec l'entreprise ERGOrama. Cette solution découle d'une **obligation légale fédérale**, à savoir la directive no 6508 de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), relative à l'appel des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST). Cette directive, qui s'applique à toutes les entreprises depuis le 1er janvier 2000, demande que celles-ci mettent en place un système de prévention des accidents et des maladies professionnelles.

En 2011, **20 théâtres** romands sont membres de la solution *artos-ERGO*rama : Comédie de Genève, Nuithonie, l'Heure bleue, Marionnettes de Genève, Opéra de Lausanne, Le Poche Genève, Théâtre de Carouge, Théâtre du Crochetan, Théâtre Forum Meyrin, Théâtre du Grütli, Théâtre du Jorat, Théâtre Kléber Méleau, Théâtre du Passage, Théâtre St-Gervais, Théâtre de Vevey, Théâtre de Vidy, Théâtre 2.21, Espace culturel des Terreaux, Usine à Gaz de Nyon et la Salle CO2 à Bulle.

(1) techniciens délégués de la Solution *artos-ERGO*rama dans les théâtres membres

- Président :** M. Daniel **Wicht**, Opéra de Lausanne.
- Membres du comité :**  
(élus le 8 novembre 2010) Mme Florence **Favrod**, administratrice, Monts-de-Corsier  
Mme Natacha **Jaquerod**, scénographe, Genève  
M. Christian **Michaud**, Petit Théâtre, Lausanne  
M. Alexandre **Païta**, comédien et formateur, Genève  
M. Valdo **Sartori**, ingénieur du son, Echallens  
  
M. Michel **Beuchat**, directeur technique, Théâtre de Vidy, Lausanne  
délégué de la Commission AQ du Brevet
- Administrateur :** M. Claude **Farine** (salarié à 90%)
- Collaborateurs/trices :** Mme Valérie Tacheron, coordinatrice pour la formation (30%)  
(du 15 février au 31 décembre 2011)  
M. François **Weber**, chargé du projet bibliothèque  
(30% en janvier, 40% dès février 2011)
- Stagiaires :** Jean-Christophe **Lemaire**, du 1er au 25 janvier 2011  
Garance **Barretta**, du 1<sup>er</sup> février au 15 juillet 2011  
Céline **Ricca**, du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 27 janvier 2012
- Membres** 189 professionnels sont membres **artos** en 2011.

### ■ Diplôme en gestion culturelle

La **formation** est placée sous la direction de **Xavier Castañer**, de la Faculté HEC de l'Université de Lausanne et d'**Eric Eigenmann**, Faculté des lettres de l'Université de Genève.

**Le Comité** scientifique, de son côté, est formé en 2011 de :

Geneviève **Auroi-Jaggi**, directrice du Service de formation continue, Université de Genève

Jöelle **Comé**, directrice du Service cantonal de la culture, Etat de Genève

Claude **Farine**, administrateur d'**artos**

Nicole **Galland**, directrice académique de la Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise EPFL/UNIL

Jean-Marc **Genier**, producteur et expert culturel OIF

Marie-Anne **Jancik van Griethuysen**, administratrice culturelle, Lausanne

Thierry **Luisier**, directeur, Théâtre Benno Besson, Yverdon-les-Bains

Ana **Rodriguez**, est chargée de la coordination de la formation

### ■ Brevet fédéral de technicien du spectacle

**La Commission Assurance Qualité suisse**, responsable du *Brevet fédéral de technicien du spectacle*, réunit des praticiens expérimentés. Sa composition en 2011 :

Président : Laurent **Sandoz**, directeur, Eclipse, Bienne

Michel **Beuchat**, directeur technique, Théâtre Vidy-Lausanne

Claude **Farine**, administrateur, *artos*, Lausanne

Daniel **Huber**, enseignant, Technische Berufsschule, Zurich / ASTT

Thomas **Schaerer**, directeur marketing, Dr. W.A. Günther, Mediarent AG, Zurich

Joachim **Scholz**, directeur technique, Theater Basel

Dirk **Wauschkuhn**, directeur technique, Schauspielhaus, Zurich

*La sous-commission romande*, responsable du Brevet, quant à elle, est formée de :

Eric Gasser, Stéphane Gattoni, Stephan Dumartheray, Patrick Ciocca et Bruno Boyer

### ■ Commission romande d'apprentissage du CFC de techniscéniste

La Commission, constituée le 20 septembre, 2011 est formée de :

Président : Iguy **Roulet**, technicien breveté, Théâtre du Grütli, Genève

Nicolas **Walser**, directeur de Skynight, Meyrin

Jean-Marie **Bosshard**, directeur TMS, Savigny (VD)

Michel **Beuchat**, directeur technique, Théâtre Vidy-lausanne

Laurent **Pierson**, technicien, Arc en Scènes, La Chaux-de-Fonds

Anne **Papilloud**, secrétaire du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS)

Nicolas **Berseth**, responsable « école du CFC » à la Manufacture (HETSR), Lausanne

Claude **Farine**, administrateur, *artos*, Lausanne

Jean-Pierre **Delacrétaz**, Direction gén. de l'enseignement post obligatoire, Etat de Vaud

Eric **Gasser**, commissaire professionnel, Lausanne.